

"On ne sifflera pas le président de la République"

AGRICULTURE. Clarel Coindin-Virama, vice-président de la chambre d'agriculture et José Siva, directeur, sont à la tête d'une importante délégation réunionnaise au salon international de l'agriculture (SIA) de Paris. Ils répondent ensemble à nos questions.

Le président Hollande a été hué samedi au SIA par vos collègues de l'Hexagone... Même s'il n'est pas passé sur les stands des Outre-mer, comment avez-vous vécu cela ?

José Siva : C'est bien triste aujourd'hui quand on voit la situation de crise qui touche les agriculteurs de France. Nous sommes solidaires, mais je pense que le président, il faut aussi le respecter par rapport à son rang, mais nous comprenons aux difficultés de la profession et à la crise qu'elle subit. J'espère qu'une solution sera trouvée...

Clarel Coindin-Virama : Tout pays a besoin de son agriculture ! On a besoin de manger, donc de ses agriculteurs et j'aimerais bien que le gouvernement et le président fassent quelque chose pour que l'agriculture dure, que la France soit toujours l'exemple de l'agriculture...

Est-ce que les agriculteurs réunionnais parviennent à vivre suffisamment bien de leur travail ?

Clarel Coindin-Virama : Ils vivent de leur travail mais difficilement. Ils connaissent les mêmes difficultés que celles de nos collègues de l'Hexagone. Là, on attend la fin des quotas sucriers en 2017 et il n'y a pas d'assurance ! Voilà ce que l'on déplore ! C'est l'agriculteur et l'agriculture le pilier d'un pays.

Vous avez l'air de croire que le Qatar semble avoir compris cela mieux que nous...

Clarel Coindin-Virama : On a vu que le Qatar avait acheté des terrains à Madagascar et en Afrique du Sud parce qu'ils soutiennent que dans vingt ans, ça ne sera plus l'or noir mais l'or vert... Il serait temps que nous, Français, on se réveille !

Depuis le salon de la gastronomie d'Outre-mer, on voit dans ce type d'événement la présence du syndicat du sucre qui s'investit à vos côtés. Est-ce important ?

José Siva : L'ensemble des acteurs de la filière canne sucre de la Réunion sont solidaires par rapport à la suppression des quotas sucriers en octobre 2017. Ce qu'il souhaite, c'est que la filière soit préservée. C'est quand même 18 000 emplois directs et indirects pour la filière et derrière, c'est toute la diversification animale et végétale qui complète la filière à 23 000 emplois. Il faut donc préserver cette filière et tout le monde est solidaire pour dire qu'avec la fin des quotas, il faut une compensation financière. Le président de la République, quand il est venu nous voir, a promis le versement d'une enveloppe de 36 millions d'euros pour compenser notre manque de compétitivité... Et là, on attend le feu vert de l'Europe qui dire si elle autorise ou pas le gouvernement français à attribuer cette enveloppe supplémentaire pour que la filière canne soit pérenne après 2017. Cela mérite bien d'aller se montrer dans les foires et salons !

Clarel Coindin-Virama : Notre moral est fluctuant... On attend et on voit les problèmes en métropole. Nous sommes français et on ne sait pas la suite des décisions qui seront prises en hauteur pour aider l'agriculture...

Vous auriez été capables de siffler le président de la République s'il était venu vous rencontrer ici au SIA ?

Clarel Coindin-Virama : Non ! Le président de la République, on ne le sifflera pas ! Ce n'est pas... Ça reste le président. Il faut respecter les gens, président, ministres... Après, nous avons des réunions, il faut y aller, discuter et après essayer de trouver des

solutions. Mais là, ça urge et je comprends les agriculteurs !

Et comment se porte la chambre d'agriculture ?

José Siva : Comme toutes les chambres d'agriculture au niveau national, notre chambre a des difficultés financières. Aujourd'hui, on constate que les subventions diminuent d'année en année... Il faut donc que l'on se restructure et on est en train de le faire pour pouvoir continuer à fonctionner malgré la réduction des financements publics. Aujourd'hui, c'est le conseil départemental qui a l'autorité de gestion du Feader, notre principal financeur pour accompagner le développement agricole de l'île. Les agriculteurs ont besoin d'accompagnement technique, c'est le rôle même de la chambre.

Les fonds européens sont-ils consommés correctement ?

José Siva : Nous sommes un bon utilisateur des fonds publics pour l'encadrement techniques. Nous consommons chaque année l'ensemble des enveloppes qui nous sont attribuées et on espère qu'elle sera maintenue en 2016 à hauteur de 3,3 millions d'euros, c'est-à-dire environ l'équivalent de 80 temps pleins à la chambre.

Propos recueillis par FXG, à Paris

“ On a vu que le Qatar avait acheté des terrains à Madagascar et en Afrique du Sud parce qu'ils soutiennent que dans vingt ans, ça ne sera plus l'or noir mais l'or vert... Il serait temps que nous, Français, on se réveille ! ”



José Siva, directeur de la chambre d'agriculture de la Réunion et Clarel Coindin-Virama, vice-président, sont actuellement au salon de l'agriculture à Paris.

Le sans-plomb à 1,21 euro, le gazole à 0,87 euro le litre

CARBURANTS. Comme nous vous l'annoncions la semaine dernière, dès aujourd'hui, la Réunion va bénéficier des prix à la pompe les moins chers de France.

Une situation due à un marché mondial qui reste très bas, les pays producteurs n'ayant pas pour l'instant la volonté de réguler la production de pétrole. Début février, le baril de brut (Brent mer du nord) se négociait entre 30 et 32 dollars.

Selon le communiqué de la préfecture fixant le prix des carburants pour le mois de mars publié hier, les cotations du sans-plomb ont dévissé (-13,1%). Résultat, alors que le fret augmente (+4,5%), le sans-plomb perd 6 centimes : il coûte ce mois-ci 1,21 euro le litre. A l'inverse, on constate une remontée sensible des cotations du gazole. Malgré cela, le prix du gazole reste stable à



Le gazole reste stable (0,87 euro), mais le sans-plomb perd 6 centimes (1,21 euro).

0,87 euro comme en février. Le gaz aussi connaît une forte baisse de ses cotations (-87 centimes). Au final, avec une parité euro-dollar plus favorable, la bouteille perd plus d'un euro et s'affiche à 16,75 euros (contre 17,77 euros en février).

Les autres produits pétroliers sont aussi en forte baisse. Le FOD passe à 0,49 euro le litre (-1 centime) et le sans-plomb bleu à 0,53 euro (-5 centimes). Le gazole bleu reste stable à 0,49 euro le litre.

E.M

“Mon pti voisinage” lance le voisinage 2.0

INTERNET. Et si nos meilleurs alliés étaient nos voisins ? Idée saugrenue à l'ère du numérique me direz-vous. Pourtant, le concept est en train de faire son chemin en métropole. Après l'échange d'immobilier, l'auto-partage et la location de voitures entre particuliers, voici venu le temps de la collaboration entre voisins.

Si le concept n'est pas nouveau, la plateforme «mon pti voisinage» est la première à se lancer dans notre département depuis début février. Comme son nom l'indique, le site est conçu comme un réseau de partage entre voisins. Le principe est simple. Vous vous inscrivez, vous créez un profil, et en fonction de votre adresse, le site vous indique les réseaux de voisins constitués dans un périmètre de 500 mètres à 30 km.

Ensuite, à vous d'indiquer vos besoins ou les services que vous souhaitez rendre. Que vous recherchiez à emprunter une tondeuse ou une perceuse, que vous souhaitiez proposer quelques heures de baby-sitting ou de jardinage, tout est prétexte à se rendre service.

A la Réunion, quelques réseaux se sont créés en un mois. On en compte une dizaine à Saint-Denis, un sur Sainte-Suzanne, deux à Saint-Pierre... Mieux, le site propose des

fonctionnalités originales comme les courses partagées, une calculatrice collaborative pour estimer votre empreinte carbone ou la location d'espaces de stockage.

Dernière trouvaille : les achats groupés pour faire des économies en bénéficiant de prix de gros.

30 000 UTILISATEURS

« L'idée est née d'un constat : nous sommes bien plus isolés aujourd'hui, nous avons moins de liens avec notre entourage pour toutes sortes de raisons. Nous avons voulu recréer ce lien perdu dans la vraie vie », explique Morgane Hemery, responsable marketing de « mon pti voisinage ».

« Nous sommes un agrégateur de services collaboratifs. Nous proposons un outil complet qui dispose d'une messagerie et permet de créer des événements. »

Conçu en 2013 et lancé en février 2014, la start-up « mon pti voisinage » est implantée en Bretagne et rencontre déjà un franc succès.

Le site est né sous l'impulsion de ses trois fondateurs, Noémie Douard, David Rouxel et Yann Delain, partisans convaincus de l'économie collaborative.

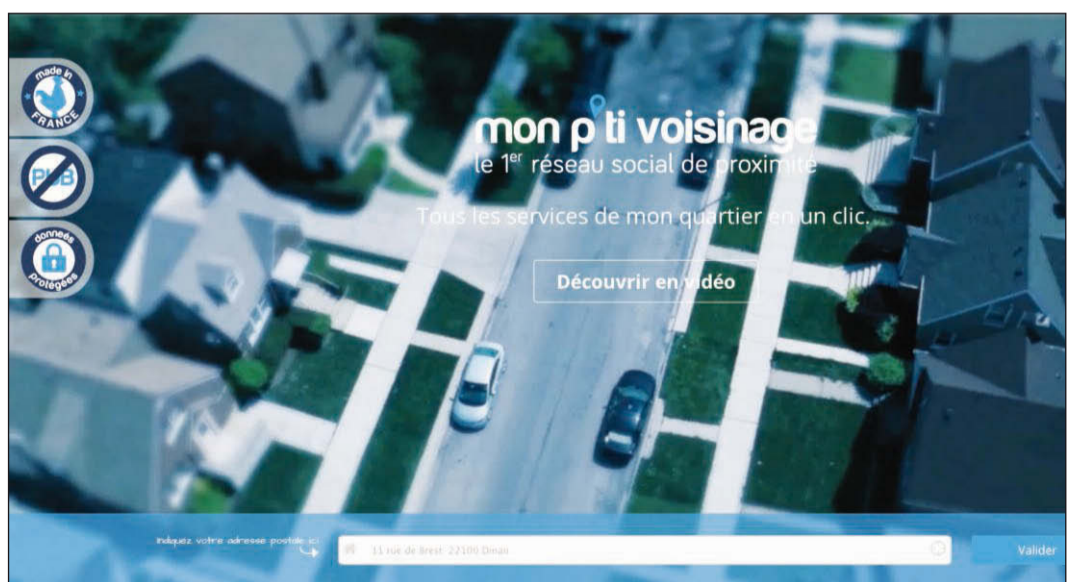
Avec une dizaine de salariés au compteur désormais, la

start-up se rémunère auprès des collectivités à qui elle propose des packages de services.

La société a entamé une levée de fonds de 1,7 million d'euros il y a quelques mois pour financer ses futurs développements.

« Nous allons nous implanter en Europe dès 2017 », annonce Morgane Hemery. Fin 2015, Monptivoisinage.com comptait plus de 5000 réseaux de voisinage en France et quelque 30 000 utilisateurs : 10 000 partages d'objets ou de services sont passés par la plateforme depuis sa création. Depuis le début de l'année, le site revendique une croissance de 60% de ses utilisateurs. Comme quoi, le partage a du bon.

E.M



En quelques clics, vous pouvez rejoindre un réseau ou en constituer un.

SOLDES*
jusqu'à
-50%
xl-literie.fr

TOUT RESTE XL
sauf les prix !

St-Pierre
ZAC BANK

St-Paul
SAVANNAH

* Offre valable pendant la période légale départementale des Soldes selon décret. Voir conditions en magasins dans la limite des stocks disponibles.
Idéal Confort - SARL au capital de 30 000 euros - RCS 440 890 762 - 26 avenue de la Croix du Sud Lotissement la vallée ZI n°4 97410 Saint Pierre